

Commune de SAINT-FRAIMBAULT (61)

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. LEROUX Éric, Maire.

Etaient présents : MM. LEROUX, CANU, M. COME, Mme QUINTON, MM. LEROYER, FOURNIER, Mme ESTEBES, MM. JAMELOT, LHERMITTE, FIAULT, LEDAUPHIN, Mme HARDY, *Mme DUBOST lysandre*

Etait excusée : TARTIER Christine (pouvoir à LEROUX Éric)

Etait absent : VANNIER Xavier

Secrétaire de séance : CANU Emmanuel

Monsieur le Maire propose de rajouter deux sujets à l'ordre du jour, le versement d'une participation financière à Familles Rurales pour les travaux de restauration des locaux préfabriqué de Bellevue, et la vente de chemin rural à M. Mme CHAPDELAINE.

APPROBATION DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 DECEMBRE 2021

La séance du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2021 a été approuvée à l'unanimité des membres présents.

APPROBATION DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 DECEMBRE 2021

La séance du Conseil Municipal en date du 29 décembre 2021 a été approuvée à l'unanimité des membres présents.

2022-001 MODIFICATION STATUT TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA CDC

Monsieur le Maire présente le document de modification des statuts de la CDC, au sujet de la prise de compétence éclairage public-investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DÉCIDE** d'approuver la prise de compétence éclairage public-investissement par la CDC Andaine-Passais,
- **CHARGE** le Maire des formalités afférentes à la présente délibération.

2022-002 VENTE DU BERLINGO

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Stéphane GONTIER propose à la Commune de se porter acquéreur du véhicule de marque Citroën Berlingo immatriculé 8556 VE 61 pour la somme de 200 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **AUTORISE** la vente du véhicule de marque Citroën Berlingo immatriculé 8556 VE 61 pour la somme de 200 €

- **DEMANDE** à Monsieur le Maire d'émettre le titre de recettes correspondant

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette transaction.

2022-003 DETR ÉCOLE / CANTINE

Monsieur le Maire explique ce projet de mise aux normes Sécurité et Energie de la cantine et de l'école.

Monsieur le Maire détaille les travaux à réaliser et donne le montant estimé de ceux-ci qui s'élèvent à 75 789.51 € HT,

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que deux subventions vont être sollicitées : DETR au taux de 35 % et DSIL au taux de 30 % et présente le plan de financement :

- DETR	35 %	26 526.33 €
- DSIL	30 %	22 736.85 €
- FEDER	14.77%	11 194.11 €
- Fonds propres	20.23%	<u>15 332.22 €</u>
		75 789.51 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus présenté,

- **AUTORISE** le Maire à déposer les dossiers et solliciter les subventions auprès des financeurs,

- **SOLLICITE** l'intervention de la D.E.T.R. telle que présentée dans le plan de financement prévisionnel, au titre de l'exercice 2022,

- **DELÈGUE** à Monsieur le Maire l'actualisation du plan de financement en cas de modifications des aides financières attribuées par les financeurs,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à vérifier l'éligibilité de cet investissement au dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CCE) et le cas échéant à déposer un dossier

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer le marché de travaux selon une procédure adaptée,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces et actes à venir.

2022-004 DSIL ECOLE / CANTINE

Monsieur le Maire explique ce projet de mise aux normes Sécurité et Energie de la cantine et de l'école.

Monsieur le Maire détaille les travaux à réaliser et donne le montant estimé de ceux-ci qui s'élèvent à 75 789.51 € HT,

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que deux subventions vont être sollicitées : DETR au taux de 35 % et DSIL au taux de 30 % et présente le plan de financement :

- DETR	35 %	26 526.33 €
- DSIL	30 %	22 736.85 €
- FEDER	14.77%	11 194.11 €
- Fonds propres	20.23%	<u>15 332.22 €</u>
		75 789.51 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus présenté,

- **AUTORISE** le Maire à déposer les dossiers et solliciter les subventions auprès des financeurs

- **SOLLICITE** l'intervention de la D.S.I.L. telle que présentée dans le plan de financement prévisionnel, au titre de l'exercice 2022,

- **DÉLÈGUE** à Monsieur le Maire l'actualisation du plan de financement en cas de modifications des aides financières attribuées par les financeurs,

- **AUTORISE** le Maire à déposer les dossiers et solliciter les subventions auprès des financeurs,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à vérifier l'éligibilité de cet investissement au dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CCE) et le cas échéant à déposer un dossier,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer le marché de travaux selon une procédure adaptée,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

PROGRAMME VOIRIE 2022

Reporté

2022-005 REMBOURSEMENT DES BANDES DE PONCAGE POUR LA SALLE POLYVALENTE

Le 1^{er} adjoint a effectué un achat de bandes abrasives pour effectuer le ponçage du parquet de la salle polyvalente sur le site d'Amazon pour un montant de 53,10 €. Il convient de procéder à son remboursement auprès d'Emmanuel CANU.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal

- **AUTORISE** Monsieur le Maire a effectuer le remboursement de la somme de 53,10 € à Emmanuel CANU.

2022-006 PARTICIPATION FINANCIÈRE À FAMILLES RURALES POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES LOCAUX PRÉFABRIQUÉS DE BELLEVUE

Monsieur le Maire fait la lecture de la proposition de convention qui doit être signée avec Familles Rurales pour la participation de la commune à hauteur de 10% du coût des travaux estimé soit 1 625 €, ces travaux consistant en l'isolation intérieure des murs, et au remplacement des fenêtres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **VALIDE** la convention,
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention et tous les documents s'y rapportant,
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de mandater la dépense.

**2022-007 VENTE DE CHEMIN A M. MME
CHAPDELAINE DIDIER**

Par délibération en date du 07/12/2020, le Conseil Municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie chemin rural n°18 « Le Petit Bois des Ventes » en vue de sa cession à M. et Mme CHAPDELAINE Didier

L'enquête publique s'est déroulée du 28/10/2020 au 13/11/2020

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de désaffecter une partie du chemin rural « Le Petit Bois des Ventes » d'une contenance de 483 ca en vue de sa cession

- **CONFIRME** le prix de vente dudit chemin à un forfait de 300 € + 1 €/m² à partir de 50 m² ;

- **AUTORISE** M. le Maire ou le premier adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

INFORMATIONS DIVERSES

- Campacity – accueil services civiques
 - Columbarium
 - Convention Aines salle polyvalente
 - Changement radiateur petite salle de la salle polyvalente
 - Travaux cantine février
 - Travaux parquet salle polyvalente
 - Présentation mission de conseil énergétique par Mme FORTIN du
- TE61
- Prochain Conseil Municipal : 28 février 2022
 - MAM : obtention accord aide financière de la CAF

QUESTIONS ORALES

- Article dans le publicateur à propos des consignes de tri apposé sur les containers qui ne seraient pas clairs

- Prolongation du contrat de Monsieur Dominique Launay en contrat aidé
- Stagiairisation de Monsieur Jérémy FRANÇOIS en contrat aidé depuis deux ans
- Achats de vêtements de travail : concertation avec la CDC pour mutualiser
- Vente du logement de fonction : vérification de la légalité de la procédure.

La séance est levée à 23 heures 05

La Secrétaire



Emmanuel CANU

Le Maire



Éric LEROUX

COME Michel



Hubert FOURNIER



LHERMITTE Yvon



HARDY Estelle



QUINTON Véronique



ESTEBES Laëtitia



FIAULT Franck



DUBOST Lysandre



LEROYER Stéphane



JAMELOT Jean-François



LEDAUPHIN Jérôme

